

SST - FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Contenu pédagogique

Durée : 2 jours (14 heures)

Conforme au programme de formation initiale SST du référentiel national de l'INRS

Thème 1 : le sauvetage secourisme du travail
Thème 2 : rechercher les risques persistants pour protéger
Thème 3 : de PROTÉGER à PREVENIR
Thème 4 : examiner la victime et faire alerter
Thème 5 : de FAIRE ALERTER à INFORMER
Thème 6 : secourir

Le cas échéant et en concertation avec le médecin du travail :

Thème 7 : situation inhérentes aux risques spécifiques

Le Maintien et l'Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois (7 heures pour un groupe de 4 à 10 personnes)

La formation initiale et continue SST est désormais encadrée par un référentiel national porté par l'INRS, elle ne peut être dispensée que par des organismes ayant obtenu la nouvelle habilitation entrée en vigueur début 2011, après validation par la Commission Nationale d'Habilitation, dont l'INRS est le garant.

Validation et modalités d'évaluation :

- * Critères d'évaluation définis par l'INRS dans le référentiel de formation SST (fiche individuelle de suivi et d'évaluation SST)
- * Certificat SST délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable
- * Attestation de fin de formation

▼ OBJECTIF

* Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours *
Préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés, dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du Chef ...

▼ PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

▼ PRÉREQUIS

Savoir de base maîtrisé

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théorique et mises en pratique

▼ DURÉE